

224C0055
FR0000061129-OP020-AS13

10 janvier 2024

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

BOIRON
(Euronext Paris)

Le 9 janvier 2024, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société BOIRON, déposée par Bryan, Garnier & Co, BNP Paribas et Crédit Industriel et Commercial¹, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Boiron Développement² (cf. D&I 224C0043 du 9 janvier 2024).

La note d'information de l'initiateur (visa n°24-001 en date du 9 janvier 2024) et la note en réponse de la société BOIRON (visa n°24-002 en date du 9 janvier 2024) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées.

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 11 janvier au 31 janvier 2024 inclus**.

Exane BNP Paribas, se portera acquéreur, pour le compte de l'initiateur, des actions apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix de l'offre portant sur la totalité des actions BOIRON visées par l'offre.

En outre, l'initiateur prendra à sa charge, dans le cadre d'une procédure de semi-centralisation (et non en cas d'apport à l'offre au travers de la procédure de cession sur le marché) les frais de négociation (frais de courtage majorés de la TVA afférente) des actionnaires vendeurs à hauteur de 0,20% (hors taxes) du montant de l'ordre, dans la limite de 150€ par dossier (incluant la TVA).

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Seules BNP Paribas et Crédit Industriel et Commercial garantissent la teneur et le caractère irrévocable de l'offre.

² Société par actions simplifiée contrôlée par le concert familial Boiron, dont le capital est détenu à hauteur de 53,50% par la société Sodeva, de 16,50% par la société SHB, de 23,41% par la société EW Healthcare Partners, *via* son fonds Domino Fund 3 Holdco LP, et de 5,81% par le FCPE de la société BOIRON, l'autocontrôle s'élevant à 0,78%.